

Commune de SAINTINES

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 juin 2017

Date de convocation : 20 juin 2017.

Le trente juin deux mille dix-sept, à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie de Saintines, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines.

En exercice : 15 membres

Présents (8) : MM DESMOULINS, SRACZYK, PERDU, GOESSENS, THIEUX.

Mmes COPIGNY, DEBRAY, RIBOULEAU.

Absents (7) : MM POINTIN, ANDRÉ et Mmes MARCOLLA, GREBAUT, LEMAIRE, FERRET excusés ; M DESMARET non excusé.

Ont donné procuration (6) : M POINTIN à M SRACZYK, M ANDRÉ à Mme DEBRAY, Mme MARCOLLA à M DESMOULINS, Mme LEMAIRE à Mme RIBOULEAU, ~~Mme FERRET à Mme COPIGNY~~, Mme GREBAUT à M THIEUX.

A noter que la procuration de Mme FERRET Isabel ne peut être comptabilisée, puisqu'elle n'a pas la nationalité Française : **soit 5 procurations au total.**

Présents : 8

Votants : 13

1. Election des délégués titulaires du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2017.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 ;

Vu la circulaire NOR INTA 1405029 C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

Vu la circulaire NOR INTA 1717222 C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté du préfet du 19 juin 2017 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, **3 délégués puis 3 suppléants** parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le bureau électoral était présidé par M DESMOULINS Jean-Pierre

Il comprenait **les deux conseillers municipaux les plus âgés**

- Mme RIBOULEAU Geneviève

- M SRACZYK Christian

Et les deux conseillers municipaux les plus jeunes

- M PERDU Fabien

- Mme DEBRAY Delphine

Le conseil a choisi pour secrétaire M GOESSENS Philippe

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

- M. DESMOULINS Jean-Pierre

- Mme COPIGNY Jeanine

- M. SRACZYK Christian

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués

Le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 7

Mesdames et Messieurs :

- M. DESMOULINS Jean-Pierre

- Mme COPIGNY Jeanine

- M. SRACZYK Christian

ont obtenus : 13 voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- **M. DESMOULINS Jean-Pierre**

- **Mme COPIGNY Jeanine**

- **M. SRACZYK Christian**

Le Maire présente la liste des candidats suppléants :

- Mme DEBRAY Delphine

- M. THIEUX Didier

- Mme RIBOULEAU Geneviève

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 7

Mesdames et Messieurs :

- Mme DEBRAY Delphine

- M. THIEUX Didier

- Mme RIBOULEAU Geneviève

ont obtenus : 13 voix

Le bureau électoral a proclamé élus suppléants au premier tour de scrutin :

- **Mme DEBRAY Delphine**

- **M. THIEUX Didier**

- **Mme RIBOULEAU Geneviève**

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.